

Dr Philippe Freiburghaus

ÉDITORIAL

Comme vous le savez probablement, notre président a donné l'occasion à l'Office AI du canton de Neuchâtel de développer quelques sujets à l'assemblée générale d'automne. Ce numéro de notre journal s'inscrit donc dans le prolongement de cette démarche, au risque (déjà l'objet d'une **boutade du soussigné à ladite assemblée**) d'entendre des collègues se plaindre que l'AI, non contente de couvrir les bureaux des médecins de ses questionnaires, monopolise les espaces de paroles de la SNM!

Il faut dire que médecins et offices AI sont des partenaires obligés et que les changements qui touchent le fonctionnement de l'AI ont des répercussions aussi bien sur l'administration des offices que sur les médecins.

Songez plutôt! Si en 2009, par exemple, près de 500 révisions de rente ont été réalisées, en 2011, environ 800 l'ont été et quelque 1800 en 2012. Comptez ensuite sur une moyenne de 1,5 rapport médical envoyé par cas et vous prendrez un peu la mesure de l'effort demandé aux praticiens neuchâtelois. Alors qu'ici ou là soient apparues des manifestations de mauvaise humeur de la part de médecins neuchâtelois n'est pas pour surprendre et le confrère qui, lors de l'assemblée générale, a déclaré, en substance: « **nous pouvons nous applaudir, les chiffres exposés montrent que nous avons bien bossé** » était dans le vrai!

“SI NOUS COLLABORONS TOUS, MÉDECINS TRAITANTS, OFFICES AI, SPÉCIALISTES DE LA RÉINSERTION, ET EMPLOYEURS, ALORS NOUS POURRONS AMENER LES PERSONNES CONCERNÉES À DÉVELOPPER AU MIEUX TOUT LEUR POTENTIEL”

Mais, bien sûr, Neuchâtel ne fait pas exception et ce n'est pas un hasard si deux éditoriaux parus en cette année de l'entrée en vigueur de la révision 6a de la LAI me viennent d'emblée à l'esprit. Dans le « Courrier du médecin vaudois » d'octobre ayant pour thème l'envahissement de la consultation par la bureaucratie, sous le titre: « Blouses blanches ou ronds de cuir... » Louis-Alphonse Crespo évoquant les « dérives kafkaïennes » des exigences des assurances, écrit « Si l'on se base sur les opinions reflétées par notre sondage, l'Assurance invalidité remporterait peut-être la palme dans ce domaine ». En mars, dans le Bulletin des médecins suisses, Christine Romann, sous le titre: « Collaboration avec l'AI: nous sortons de l'impasse » souhaite la fin de la « méfiance réciproque croissante » pour « poursuivre dans la voie d'une meilleure communication » et écrit: « Si nous collaborons tous, médecins traitants, offices AI, spécialistes de la réinsertion, et employeurs, alors nous pourrions amener les personnes concernées à développer au mieux tout leur potentiel ». Je crois que nous pouvons volontiers nous approprier ces vœux. Dans cet esprit, j'espère que la SNM accueillera favorablement la proposition de Monsieur Fierloni, directeur de l'OAINE d'un « espace d'échanges » une fois l'an avec la SNM, tel qu'il l'a promu déjà avec d'autres partenaires comme la SUVA ou Procap.

Les articles qui suivent devraient convaincre en effet le lecteur que l'exercice n'est pas vain et que si des économies sont certes attendues des révisions successives de la loi sur l'AI, elles conduisent aussi à davantage de réinsertions et réadaptations professionnelles, gages de dignité sauvegardée ou recouvrée, et davantage d'égalité de traitement. Il pourra également mesurer l'ampleur de la tâche dévolue à l'ensemble des collaborateurs de l'OAINE, pas indemnes non plus après des changements d'importance comme ceux vécus cette année. Enfin, la collaboration voulue avec les médecins neuchâtelois serait avantageusement renforcée si l'un ou l'autre d'entre eux rejoignaient l'équipe médicale en fonction à La Chaux-de-Fonds à temps plein ou partiel: Avis aux intéressés! Ils seront reçus à bras ouverts!

